



Traité Nazir

Michna 1 - Chapitre 2

הריני נזיר מן הגרוגרות ומן הדבילה--בית שמאי אומרין, נזיר;
ובית הלל אומרין, אינו נזיר. אמר רבי יהודה, אף כשאמרו בית
שמאי, לא אמרו אלא באומר, הרי הן עליי קרבן.

[Celui qui dit :] « Que je sois Nazir pour [m'interdire] les figes sèches et les blocs de figes pressées » :

Beth Chamaï disent : [Il a le statut de] Nazir.

Beth Hillel disent : [Il n'a] pas [le statut de] Nazir.

Rabbi Yehouda dit : Même Beth Chamaï qui ont exprimé [un avis contraignant], ne l'ont fait que pour le cas où il dit
« [Je comptais] me les interdire au même titre qu'un sacrifice ».



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions